



L'UETDC salue la décision du PPE en vue de la stratégie de Lisbonne

Reformes sur base d'économie de marché sociale

Bruxelles, 11-03-2005

L'UETDC salue l'adoption d'une décision du PPE en vue de la politique d'emploi européen (stratégie de Lisbonne) avec les points clés suivantes (qui se basent aussi aux amendements de l'UETDC):

« Le Parti Populaire Européen s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre en œuvre les mesures adoptées à Lisbonne – tant au niveau européen, qu'au niveau national et régional. (...) Seules des réformes audacieuses permettront de sauvegarder et de renforcer le rôle de l'Europe sur la scène internationale – ce qui entraînera à son tour une plus grande prospérité et rendra les systèmes de sécurité sociale plus efficaces et plus abordables pour tous. Notre objectif est de réconcilier marché et solidarité, libre entreprise et justice sociale, au sein de la notion d'économie de marché sociale, et économie et écologie, au sein de la notion de développement durable.

(...)

La réforme des règles du marché du travail ou des systèmes de sécurité sociale ne peut pas être réalisée uniquement par les gouvernements ; il sera nécessaire d'intégrer les partenaires sociaux qui ont droit - au niveau national et européen - de prendre part au processus de décision. L'PPE demande donc aux partenaires sociaux de prendre leur rôle dans le procès de réforme de nos sociétés avec toute responsabilité. (...)

L'Union européenne et ses Etats membres doivent se concentrer sur :

- **la Compétitivité, en prévoyant une base saine pour l'entrepreneuriat et l'innovation. La compétitivité doit devenir le principe de base de toute politique économique;**

- **l'Emploi, avec pour priorité**
 - **une plus grande flexibilité des marchés du travail en ligne avec des besoins de la vie familiale et d'éducation d'enfants;**
 - **ainsi qu'une meilleure éducation / formation de base en relation avec un apprentissage à vie.**
- **le Partenariat social, la motivation des employés, leur éducation et formation, leur foi en la durabilité et en l'efficacité des systèmes de sécurité sociale et leur sentiment d'appartenir à la société qui les emploie, afin d'augmenter la productivité et de créer de l'emploi.**
- **un standard élevé de protection environnementale. La Stratégie de Lisbonne représente une occasion unique de stimuler la technologie environnementale, et, simultanément, de contribuer à une croissance nouvelle et durable**
- **l'accélération de la création d'un marché du travail unique, avec application du principe de l'égalité de traitement dans tous les domaines, en abrégant, le plus possible, la phase de transition**
- **de grands projets infrastructurels européens communs qui dépendent, en grande mesure, d'un niveau plus élevé de contribution financière nationale à cette fin.**

Les Etats membres doivent s'engager individuellement à atteindre ces objectifs – définis et adoptés ensemble.

(...)

Eu égard à la nécessité de développer une stratégie crédible et un plan de route crédible pour l'UE et ses Etats membres d'ici 2010, l'idée de la concurrence requiert une comparaison des réalisations effectuées dans les différents Etats membres de l'UE. La proposition de la Commission Européenne d'établir des plans de routes nationaux comprenant les mesures et décisions nécessaires ainsi qu'un cadre, est un pas dans la bonne direction. »